

TARIFS DES ANNONCES
Première insertion par ligne...
Faire des petites annonces...
LE "QUOTIDIEN"
Vol XVI—No 128

LE QUOTIDIEN

LE QUOTIDIEN
Par an payable d'avance...
L'HEBDOMADAIRE
Par an payable d'avance...
SUCCESSIONALE
Le Journal de Fraserville
Abonnement 50 cents par an.

Décoration d'église

M. G. S. DORVAL, artiste-peintre, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de tous travaux de décoration d'église...
184, rue N. D. des Anges, Québec.
Lévis, 9 oct. 1894.—B.M.

Teintureries A VAPEUR

NETTOYAGE DE TAPIS DE QUEBEC
4 & 6 RUE MACMAHON
TELEPHONE 524.
Les propriétaires ont l'honneur d'informer le public en général et les familles en particulier que tous les vêtements de dames ou de messieurs sont nettoyés, lavés et pressés avec soin.

DIPHTERINE

ANTI-DIPHTHERITIQUE
Spécifique contre la diphtérie et autres maux de gorge.
Rien n'est meilleur pour guérir la diphtérie, la bronchite aiguë et chronique, les rhumes et la coqueluche.

Dr. N. Lacerte

LEVIS P. Q.
PRIX : 50 cents la bouteille.
En vente chez les pharmaciens et les épiciers de Lévis.
Lévis, 14 juillet 1894.—A.M. H. H.

Canada

PROVINCE DE QUEBEC
District de Rimouski
No 2140
Wildor J. Webb, agent d'immobilier et marchand de la 13 e de Boston, dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique.

Canada

PROVINCE DE QUEBEC
District de Rimouski
No 2139
John W. H. Hart, agent d'immobilier, de la ville de Brooklyn, et Maynard C. Foss, aussi agent d'immobilier, de Somerville, les deux de localités dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique.

Canada

PROVINCE DE QUEBEC
District de Rimouski
No 2138
John W. H. Hart, agent d'immobilier, de la ville de Brooklyn, et Maynard C. Foss, aussi agent d'immobilier, de Somerville, les deux de localités dans l'Etat du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique.

HUITRES! HUITRES!

J'ai le plaisir de vous annoncer, que comme le printemps est passé, je continue le commerce des huitres et que j'aurai toujours le plus beau choix que l'on puisse trouver au marché, tel que :
MALPEQUE, No. 1, choisie à la main, avec le plus grand soin.
MALPEQUE XX MALPEQUE XXX
HUITRES DE L'ILE COUETAIN et ainsi que les NARROWS.
Ces huitres sont reçues tous les jours. Une visite est sollicitée.

H. DEROME

Marché Finlay, Basse-Ville.
Lévis, 19 sept. 1894.—Oms. et Pfs.



Le vrai moyen de s'enrichir

C'est d'acheter à plus bas prix les meilleurs effets.
Il est évident que celui qui achète à 65 cents un article valant une piastre gagne 35 cents, et par conséquent s'enrichit de 35 pour cent.
C'est ainsi que vous vous enrichissez en achetant.

GEO. GUENETTE

(Bijoutier)
No 71, Côte du Passage, Lévis.
SPECIALITES : de lunettes, pince-nez en cristal de Rochelle, montés en or, en argent, acier nickelé.
Nous donnons entière satisfaction. Nous ne nous reposons que sur la qualité de nos produits.
Lévis 19 Dec. 1893.

EAU MINERALE DE ST-LEON

Pour la dyspepsie ou mauvais digestion, buvez-la après chaque repas.



DEMANDEZ LA

A votre hôtel ou entrez dans les divers dépositaires de la ville et essayez-les. Cette eau ne ressemble pas aux autres eaux minérales.

NO. 3 RUE PORT DAUPHIN

En face du palais Cardinalice
A. BLAIS, seul agent à Québec.
Lévis, 16 juillet 1894.

POELES

POELES
Avis à ceux qui ont besoin d'acheter un bon poêle à charbon, à bois de toutes sortes et de tout genre, poêle économe, poêle à bois, pour les cultivateurs qui font un grand économe de bois. Nous pouvons vous en fournir de toutes les formes, en cuivre, en fer, en acier, en fonte, en zinc, en aluminium, etc.

Mobilier! Meubles!

Une visite est sollicitée pour vous convaincre du prix par vous-même et de la qualité de nos meubles. Nous avons de toutes les formes, de toutes les matières, de toutes les couleurs, de toutes les dimensions, de toutes les formes, de toutes les matières, de toutes les couleurs, de toutes les dimensions.

Piano et Harmonium

Un magnifique piano de seconde main \$75.00, 1 harmonium neuf presque par lui.
N'oubliez pas le magasin du bon marché, No 22 et 23, rue St-Louis, Lévis, tenu par

G. E. ROY

Telephone No. 59.
Lévis, 18 oct. 1894.

FEUILLETON DU "QUOTIDIEN"

Mercredi 28 Novembre 1894

L'ENFANT DU FORCAT

PREMIERE PARTIE
LE LIEUTENANT PHILIPPE

VI
L'ADORAble FÉLICIENNE

mais Félicia. Et là, seul, en face de lui-même, il sentit combien il aimait cette femme, il reconnut de quels matériaux indestructibles était faite sa passion, et toute sa chair, tout son sang, toute son âme lui criaient : « Je la veux... Je la veux ! »

Les minutes lui semblaient des heures et une angoisse montait des profondeurs de son être et le serrait à la gorge... Il se leva et d'un pas saccadé fit plusieurs fois le tour du salon. Personne ne revenait.

Combien de temps encore allait-il endurer ce supplice !... Il marcha sans s'arrêter, tournant et retournant dans sa tête... Malgré l'épaisseur des tapis ses pas lourds faisaient résonner les lames des parquets.

N'y tenant plus, il ouvrit la porte qui donnait sur le couloir desservant les appartements intérieurs. Comme cela, il serait plus vite averti de la venue de Daniel apportant la redoutable décision...

Le bruit d'une discussion animée parvint jusqu'à lui. Les paroles prononcées lui arrivaient confuses, mais il distinguait parfaitement la voix de Félicia et celle de son frère.

Inconsciemment il fit quelques pas dans le couloir et il écouta. Presque aussitôt ce cri de Félicia : — Non, non, non !... Ce serait une chose abominable !... Je ne peux pas le voir !... — Mais puisqu'il est mort !... insistait Daniel.

— Le sais-je ?... Et puis qu'importe ! Non !... — Tu es folle !... Et qui pis est, ridiculiser le mort !... — Le bruit d'un objet qui tombait violemment à terre fit tressaillir Bernard. Il eut peur d'être surpris écoutant aux portes et revint précipitamment s'enfermer dans le salon.

Des paroles entendues, il comprenait seulement que Daniel plaçait sa cause et que Félicia résistait de toutes ses forces. Pourquoi serait-ce une chose abominable que de devenir sa femme ? Toujours à cause du crime de Robert, en effet, Daniel s'était senti obligé de vaincre ses scrupules : « Puisqu'il est mort ! » Oui, sans doute, ce ne pouvait être que cela.

Mais elle ne l'aimait donc aucunement pour mettre tant d'énervement dans son refus et montrer tant d'horreur d'une laide qui ne pouvait remonter jusqu'à lui ? Il croyait bien l'avoir démontré avec l'indolence du désespoir ! Et le malheureux se sentit si accablé si abandonné du ciel que l'idée d'en finir avec la vie s'implanta dans son cerveau.

Quand Daniel revint il le trouva accoudé sur la table, les yeux hagards, abîmé dans une prostration profonde. — Ah ! enfin !... murmura-t-il, m'apportez-vous la vie ou la mort ? — En s'avançant dans un fauteuil, n'avez donc pas de ces paroles tragiques !... Nous sommes aux prises avec une situation difficile, c'est vrai, mais que d'efforts, que de malentendus ne devons pas empirer et rendre inextricable, à mon avis du moins. C'est ce que je me tue à expliquer à ma sœur depuis une heure sans qu'elle y réponde autrement que par des soupirs et des larmes. Nous sommes entre hommes. Soyons plus raisonnables.

Bernard qui renouait l'espoir par ce préambule conciliant fit signe qu'il ne demandait pas mieux. — Votre frère Robert, reprit Daniel, enveloppant son interlocuteur d'un de ces regards glissants qui semblent à l'effrit de toute sensation, de toute impression même fugitive, est venu faire un séjour en Angleterre, il y a trois ans, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit Bernard. — Il s'occupait d'une invention relative, je crois, à la ventilation des galeries de mine ? — Il se peut. — Bien. Robert Duhamel se trouva alors en relation avec notre père sir Edward Wilson, qui nous parla deux ou trois fois de lui en excellent termes. Il le trouvait, autant que je puis m'en souvenir, d'une intelligence rare et d'une hardiesse étonnante pour un Français. Nous aurions peut-être oublié ceci, comme tant d'autres détails de la vie ordinaire, mais quelques semaines avant le départ de sir Edward pour son fatal voyage, les journaux nous apprenant le récit du crime de Miramonte, la Montagne et la nouvelle de la condamnation de Robert Duhamel. Mon père fut très affecté de cette déchéance irrémédiable d'un jeune homme qui avait beaucoup estimé et qui était aimé en France les comptes rendus des appréciations de journaux de votre pays, qui, alors servies de politique, racontaient complaisamment tous les détails d'une cause célèbre comme l'était celle-là. Ma sœur et moi, nous avons tout lu.

— Hélas ! murmura Bernard. — Aussi, continua Daniel en reprenant tout l'habituel aplomb qu'il avait semblé abandonner pendant qu'il donnait les explications précédentes, aussi voyez de la surprise de ma sœur Félicia, en voyant les journaux que vous lui apportiez, le nom de Duhamel qui est votre nom véritable et pensez quelle stupeur, quelle douleur fut la sienne en vous entendant dire que Robert l'assassin, le forçat, était votre frère !... — C'était la vérité !... — Sans doute. Mais vous savez combien ma sœur Félicia est nerveuse, impressionnable. Cette révélation la bouleversa entièrement, et je vous dirai que moi-même j'en fus absolument suffoqué. La

POURQUOI

LAISSER A VOTRE ENFANT SON MAL DE DENTS

QUAND LE TRESOR DES NOURRICES

Dr. PICAULT
LUI GUÉRIRA SUREMENT

C'est un remède sûr ; il est agréable à prendre. Il ne peut faire aucun mal, arrête les vomissements les diarrhées empêche les convulsions.

A vendre par tous LES DROGUISTES

NEC-PLUS-ULTRA

NOUVELLE FOURNAISE
Pour le chauffage à l'eau chaude

Construite d'après études scientifiques, pour chauffer au bois jusqu'à 4 pds. de longueur ou au charbon, capacité de 500 pieds de tuyaux d'un pouce jusqu'à 6,000 pds. Elle peut être simple, double ou triple. Garantie donnée par écrit en la vendant qu'elle donnera plus de satisfaction qu'aucune autre sur le marché, pour l'économie, la circulation, la propreté, etc. Sinon, après essai d'une saison, elle sera remplacée par une autre au choix de l'acheteur, sans augmentation de prix. Valeur : déduisant toute compétition.

S'adresser à tous poseurs d'appareils de chauffage ou au sous-signe

D. OUELLET

ARCHITECTE,
113 RUE ST-JEAN, Que.

TELEPHONE BUREAU No. 314.
ATELIER No. 955.
Lévis, 20 septembre, 1894.

The et Vaisselle

Nous défions toute compétition. Nous vendons de 25 à 80 0/100 meilleur marché que n'importe où.

Amateurs de bon thé, pourquoi ne pas égarner 8 à 12c. par livre de thé que vous employez en achetant chez Rousseau. Nous vous vendons les thés que vous payez 40 et même 45c. dans n'importe quel magasin pour tout en vous donnant un beau cadeau à chaque livre. La quantité de thé que nous vendons dans nos différents magasins nous permet de donner cet avantage à nos pratiques. Ce n'est pas de la réclame que nous faisons, mais la vérité que nous désirons laisser savoir au public. C'est à lui d'en profiter en se rendant dans un de nos magasins ou pour prouver la vérité de nos avancées, nous donnons des échantillons.

Rendez vous donc chez

J. B. ROUSSEAU

240-242, rue St-Joseph, Québec ;
214, rue et faubourg St-Jean
70, Côte des Marchands, Lévis.
Porte voisine du bureau de Poste.
Dépôt Village Lauzon.

JJoboJobBJob

Le plus grand JOB qui n'ait jamais été offert au Public

(o)ooo(o)

COUVERTES

DE LAINE
BLANCHES
COUVERTES
BLANCHES
TOUT LAINE

Reçues directement de la manufacture. Ce qu'il y a de plus beau est offert à nos pratiques et au Public à des prix tellement bas qu'il faut voir pour le croire.

Venez voir nos prix et profiter du choix.

SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, Saint-Roch.

TELEPHONE

EN 1892

THE CAFE

126, Rue du Pont

Venez Essayer

Nos célèbres Thés Japon vert naturel, noir, Gunpowder, à 25c et 30c, avec trois présents de vaisselle de couleur, à chaque livre, et aussi, Thé depuis 8c, 12c, 15c, 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, à \$1.00 la livre avec escompte à 15 p. c. VIN depuis 50c à 60c et 80c à \$1.00. Brandy en bouteille depuis 50c et 60c à \$1.75 la bouteille.

LIQUEURS de toutes sortes, Epicerie, Conserves, Fromage, Bonbons, etc., Vais selles, Verreries, Ferblanteries, Jouets de toutes sortes, Albums, Poupées, depuis 5c à \$3.00, etc. Grains, fleur de toutes sortes, Provisions, Lard, etc. Tabac anglais. Nous venons de recevoir 3000 lbs de tabac canadien, jobs à 5c la livre, par balles de 25 à 30 lbs, et nous pouvons le garantir de première qualité.

A Continuer

— La maladie de cœur s'attaque au trente minutes : Tous les cas de maladies organiques du cœur soulagés en trente minutes et guéris promptement par le remède du Dr. Agnew pour le cœur. Une dose vous convaincra.

POURQUOI

LAISSER A VOTRE ENFANT SON MAL DE DENTS

QUAND LE TRESOR DES NOURRICES

Dr. PICAULT
LUI GUÉRIRA SUREMENT

C'est un remède sûr ; il est agréable à prendre. Il ne peut faire aucun mal, arrête les vomissements les diarrhées empêche les convulsions.

A vendre par tous LES DROGUISTES

NEC-PLUS-ULTRA

NOUVELLE FOURNAISE
Pour le chauffage à l'eau chaude

Construite d'après études scientifiques, pour chauffer au bois jusqu'à 4 pds. de longueur ou au charbon, capacité de 500 pieds de tuyaux d'un pouce jusqu'à 6,000 pds. Elle peut être simple, double ou triple. Garantie donnée par écrit en la vendant qu'elle donnera plus de satisfaction qu'aucune autre sur le marché, pour l'économie, la circulation, la propreté, etc. Sinon, après essai d'une saison, elle sera remplacée par une autre au choix de l'acheteur, sans augmentation de prix. Valeur : déduisant toute compétition.

S'adresser à tous poseurs d'appareils de chauffage ou au sous-signe

D. OUELLET

ARCHITECTE,
113 RUE ST-JEAN, Que.

TELEPHONE BUREAU No. 314.
ATELIER No. 955.
Lévis, 20 septembre, 1894.

The et Vaisselle

Nous défions toute compétition. Nous vendons de 25 à 80 0/100 meilleur marché que n'importe où.

Amateurs de bon thé, pourquoi ne pas égarner 8 à 12c. par livre de thé que vous employez en achetant chez Rousseau. Nous vous vendons les thés que vous payez 40 et même 45c. dans n'importe quel magasin pour tout en vous donnant un beau cadeau à chaque livre. La quantité de thé que nous vendons dans nos différents magasins nous permet de donner cet avantage à nos pratiques. Ce n'est pas de la réclame que nous faisons, mais la vérité que nous désirons laisser savoir au public. C'est à lui d'en profiter en se rendant dans un de nos magasins ou pour prouver la vérité de nos avancées, nous donnons des échantillons.

Rendez vous donc chez

J. B. ROUSSEAU

240-242, rue St-Joseph, Québec ;
214, rue et faubourg St-Jean
70, Côte des Marchands, Lévis.
Porte voisine du bureau de Poste.
Dépôt Village Lauzon.

JJoboJobBJob

Le plus grand JOB qui n'ait jamais été offert au Public

(o)ooo(o)

COUVERTES

DE LAINE
BLANCHES
COUVERTES
BLANCHES
TOUT LAINE

Reçues directement de la manufacture. Ce qu'il y a de plus beau est offert à nos pratiques et au Public à des prix tellement bas qu'il faut voir pour le croire.

Venez voir nos prix et profiter du choix.

SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, Saint-Roch.

TELEPHONE

EN 1892

THE CAFE

126, Rue du Pont

Venez Essayer

Nos célèbres Thés Japon vert naturel, noir, Gunpowder, à 25c et 30c, avec trois présents de vaisselle de couleur, à chaque livre, et aussi, Thé depuis 8c, 12c, 15c, 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, à \$1.00 la livre avec escompte à 15 p. c. VIN depuis 50c à 60c et 80c à \$1.00. Brandy en bouteille depuis 50c et 60c à \$1.75 la bouteille.

LIQUEURS de toutes sortes, Epicerie, Conserves, Fromage, Bonbons, etc., Vais selles, Verreries, Ferblanteries, Jouets de toutes sortes, Albums, Poupées, depuis 5c à \$3.00, etc. Grains, fleur de toutes sortes, Provisions, Lard, etc. Tabac anglais. Nous venons de recevoir 3000 lbs de tabac canadien, jobs à 5c la livre, par balles de 25 à 30 lbs, et nous pouvons le garantir de première qualité.

A Continuer

— La maladie de cœur s'attaque au trente minutes : Tous les cas de maladies organiques du cœur soulagés en trente minutes et guéris promptement par le remède du Dr. Agnew pour le cœur. Une dose vous convaincra.

POURQUOI

LAISSER A VOTRE ENFANT SON MAL DE DENTS

QUAND LE TRESOR DES NOURRICES

Dr. PICAULT
LUI GUÉRIRA SUREMENT

C'est un remède sûr ; il est agréable à prendre. Il ne peut faire aucun mal, arrête les vomissements les diarrhées empêche les convulsions.

A vendre par tous LES DROGUISTES

NEC-PLUS-ULTRA

NOUVELLE FOURNAISE
Pour le chauffage à l'eau chaude

Construite d'après études scientifiques, pour chauffer au bois jusqu'à 4 pds. de longueur ou au charbon, capacité de 500 pieds de tuyaux d'un pouce jusqu'à 6,000 pds. Elle peut être simple, double ou triple. Garantie donnée par écrit en la vendant qu'elle donnera plus de satisfaction qu'aucune autre sur le marché, pour l'économie, la circulation, la propreté, etc. Sinon, après essai d'une saison, elle sera remplacée par une autre au choix de l'acheteur, sans augmentation de prix. Valeur : déduisant toute compétition.

S'adresser à tous poseurs d'appareils de chauffage ou au sous-signe

D. OUELLET

ARCHITECTE,
113 RUE ST-JEAN, Que.

TELEPHONE BUREAU No. 314.
ATELIER No. 955.
Lévis, 20 septembre, 1894.

The et Vaisselle

Nous défions toute compétition. Nous vendons de 25 à 80 0/100 meilleur marché que n'importe où.

Amateurs de bon thé, pourquoi ne pas égarner 8 à 12c. par livre de thé que vous employez en achetant chez Rousseau. Nous vous vendons les thés que vous payez 40 et même 45c. dans n'importe quel magasin pour tout en vous donnant un beau cadeau à chaque livre. La quantité de thé que nous vendons dans nos différents magasins nous permet de donner cet avantage à nos pratiques. Ce n'est pas de la réclame que nous faisons, mais la vérité que nous désirons laisser savoir au public. C'est à lui d'en profiter en se rendant dans un de nos magasins ou pour prouver la vérité de nos avancées, nous donnons des échantillons.

Rendez vous donc chez

J. B. ROUSSEAU

240-242, rue St-Joseph, Québec ;
214, rue et faubourg St-Jean
70, Côte des Marchands, Lévis.
Porte voisine du bureau de Poste.
Dépôt Village Lauzon.

JJoboJobBJob

Le plus grand JOB qui n'ait jamais été offert au Public

(o)ooo(o)

COUVERTES

DE LAINE
BLANCHES
COUVERTES
BLANCHES
TOUT LAINE

Reçues directement de la manufacture. Ce qu'il y a de plus beau est offert à nos pratiques et au Public à des prix tellement bas qu'il faut voir pour le croire.

Venez voir nos prix et profiter du choix.

SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne, Saint-Roch.

TELEPHONE

EN 1892

THE CAFE

126, Rue du Pont

Venez Essayer

Nos célèbres Thés Japon vert naturel, noir, Gunpowder, à 25c et 30c, avec trois présents de vaisselle de couleur, à chaque livre, et aussi, Thé depuis 8c, 12c, 15c, 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, à \$1.00 la livre avec escompte à 15 p. c. VIN depuis 50c à 60c et 80c à \$1.00. Brandy en bouteille depuis 50c et 60c à \$1.75 la bouteille.

LIQUEURS de toutes sortes, Epicerie, Conserves, Fromage, Bonbons, etc., Vais selles, Verreries, Ferblanteries, Jouets de toutes sortes, Albums, Poupées, depuis 5c à \$3.00, etc. Grains, fleur de toutes sortes, Provisions, Lard, etc. Tabac anglais. Nous venons de recevoir 3000 lbs de tabac canadien, jobs à 5c la livre, par balles de 25 à 30 lbs, et nous pouvons le garantir de première qualité.

A Continuer

— La maladie de cœur s'attaque au trente minutes : Tous les cas de maladies organiques du cœur soulagés en trente minutes et guéris promptement par le remède du Dr. Agnew pour le cœur. Une dose vous convaincra.

Magnifique Occasion de 2000

de Réduction
MONTRES EN OR ET EN ARGENT
PENDULES ET HORLOGES

EN NICKEL,
Châsses Roll Plate, Parures et Bracelets, Loquets,
Chaines, Jones et Bagues en or, Sets en or de guinée, Bagues en diamants.

Spécialité : LUNETTES et LORNGONS en cristal de Lawrence, les meilleurs du monde entier.

VOUS POUVEZ ACHETER
LES LUNETTES et les LORNGONS en Cristal de LAWRENCE

TELESCOPES, LUNETTES d'OPERA, ARGENTERIE, etc.

Accordeurs impériaux,
Fûtes en cuivre et en bois, Réduits.

ELIE BEDARD

Horloger, Bijoutier et Opticien
EN GROS ET EN DETAIL
No. 357, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Vin à la Gare du C. P. Partir, au Palais.
9 Nov. 1894.—Cms.

G. H. Burroughs

Comptable Public et Liquidateur
REGLEMENT DE FAILLITES

sous le plus court délai et distribution prompte des deniers aux créanciers

LEVIS 28 NOVEMBRE 1934

HALL ET TAILLON

Lundi, à 4 heures p. m., la dernière partie de la correspondance entre les deux. Taillon et Hall étaient déposés devant la chambre.

Lundi, à 4 heures p. m., le *Star* de Montréal a publié en entier et toute traduite en anglais. Elle y couvre 8 grandes colonnes confondues. Le *Star* a donc l'avoir lue au moins la veille. Il l'a reçue avant la députation nationale. C'est une violation des règles suivies, un mépris formel des privilèges du parlement. Évidemment il se passe quelque chose d'anormal, et quelque part la Chambre dédaigne l'enquête des faits, trouve le coupable. Cet incident nous rappelle la fameuse lettre d'explications de M. Hall à ses collègues anglais, leur dévoilant les secrets d'office avant que le premier ne fut autorisé à les communiquer à la législature. Le *Star* avait aussi publié celle-là, et M. Hall s'est confondu en excuses. Tout de même, sa lettre avait été écrite et transmise prématurément, et ce en contravention avec son serment d'office. Cette publication autorisée ou non dans les journaux a révélé une étrange indiscrétion, mais l'indiscrétion existait quand même.

La correspondance si volumineuse qui nous occupe n'est pas encore traduite ou imprimée officiellement. Nous l'avons parcourue telle que reproduite dans le *Star*.

Avant d'en discuter les détails, disons de suite qu'il en ressort des faits importants.

Il y a appert et de toute évidence, que le régime du boudage et de l'extravagance est passé. Tous les ministres s'accordent et s'accroissent sur l'urgence de pratiquer l'économie, de faire cesser les déficits et d'administrer scrupuleusement et uniquement dans l'intérêt public. M. Hall a différé d'avec ses collègues sur le mode à adopter pour rencontrer les obligations, mais tous ont voulu le même résultat : alléger le fardeau qui pèse sur la province.

Il appert en second lieu, que beaucoup de rapports entre M. Hall et M. Taillon ont été verbaux et qu'il nous faut nous en rapporter à leur témoignage. Ils se contredisent sur certains faits. Affaire de mémoire pourtant. Qui des deux en a le plus ? Est-ce M. Hall, malade, souffrant des effets de la fièvre scarlatine, ou M. Taillon jouissant de la plénitude d'une robuste santé ?

M. Hall peut-être de très bonne foi. Alors il n'a pas réalisé la situation à mesure qu'elle se déroulait. Il n'a pas mesuré la portée des télégrammes et des lettres qu'il lui montrait. Il en est résulté un malentendu, et sa résignation de finitiver et acceptée en est la conséquence.

M. Hall a résigné, pour la 1re fois, le 26 avril, en raison de ce qu'il était malade. M. Taillon lui a demandé de suspendre et s'est mis à agir comme trésorier intérimaire. M. Hall prétend maintenant qu'il n'a pas connu les pourparlers, la correspondance, les projets relatifs à cet emprunt qui pressait. Les ignorant, ne sachant pas que M. Taillon était à négocier avec Paris, il a déclaré, après le 24 juillet, à 4 ou 5 financiers de Montréal, que la province ne ferait pas d'emprunt.

En d'autres termes, pendant que le trésorier intérimaire négociait victorieusement un emprunt, le trésorier malade et remplacé déclarait qu'il n'y aurait pas d'emprunt.

Vous ou le tât blesse M. Hall. Son orgueil est en jeu. Pour se donner raison, il cherche à prouver qu'on ne l'a pas malade, qu'on aurait dû le tenir au courant. M. Taillon répond qu'il l'a tenu au courant. Chacun cite des dates et des faits pour appuyer ses dires. Ni l'un ni l'autre ne s'accroissent de mauvaise foi. Admettons qu'il y a eu malentendu, et le point sera réglé. Au fond qu'importe au public que M. Hall ait été ou non informé, qu'il ait ou non fait des déclarations ou promesses indiscrètes ou imprudentes et diminué sa réputation d'irréductibilité aux yeux de la Banque de Montréal ? Cet incident, auquel il semble tant tenir, paraît au public comme le moins important de toute l'affaire. Ce qui est important, c'est le maintien de son crédit, c'est sa réputation d'honnêteté.

L'organe de M. Hall, le *Star*, si privilégié dans les renseignements officiels prématurés, résumait comme suit les objections de M. Hall.

10 On devrait payer avec le prix de vente du chemin de fer du Nord ? 20 L'emprunt français est contracté sans soumission ; 30 il est pour un terme trop long ; 40 un emprunt à 4 est trop coûteux.

La lettre de M. Hall ajoute une 5e raison : l'emprunt a été fait hors sa connaissance, et ne le connaissait pas, il n'en existe.

Nous le répétons ce dernier argument intéresse fort peu le public. La province ne fait pas de reproches à M. Hall au sujet de sa maladie ni de la maladie d'un ministre. Mais elle veut que la maladie des ministres n'entraine pas de retard sur la marche des affaires. Nous devons et il nous fallait payer. M. Taillon, trésorier de fait et Premier Ministre devait pourvoir au paiement. Il l'a fait, que M. Hall l'ait compris ou non dans le temps ; peu nous importe. M. Taillon est responsable au pays de sa gestion. L'emprunt qu'il a négocié est-il le meilleur à sa disposition sous les circonstances qui lui étaient faites ? Telle est la véritable et la seule question qui reste, en tant que le public est concerné.

Elle est déjà passablement élaborée. Résumons la réponse aux objections de M. Hall.

1. Le prix de vente du G. M. O. A 0

ne peut servir au remboursement de l'emprunt Mercier, parce que la loi le défend. Agir contrairement aux statuts est une offense criminelle. Les porteurs de débiteurs garantis par ce prix de vente auraient pu traduire M. Taillon devant la cour criminelle s'il avait violé la loi statutaire qui affecte cet actif à la garantie de leurs titres de créance.

Dans tous les cas s'il n'y eût pas eu violation formelle de la loi il y eût eu violation flagrante à l'honneur et à la bonne foi, offense pas plus permise entre citoyens d'une même nation qu'entre citoyens de nations différentes.

Le même raisonnement s'applique absolument aux deux millions que le gouvernement fédéral est prêt à nous rembourser. L'emploi de ce montant est déjà prescrit par statut formel, et on ne saurait s'y soustraire.

Notons ensuite que ces deux montants nous rapportent 5 pour 100 et que nous avons intérêt à ne pas les convertir en placements qui ne rapporteraient que 3 ou 4 pour cent.

20 Nous avons déjà dit pourquoi M. Taillon n'a pas demandé des soumissions. Il a eu peur d'un échec fatal à notre crédit et dont l'effet désastreux lui pesait sur nous pendant une longue suite d'années.

La publication de sa lettre donnera des raisons d'une grande force additionnelle.

30 et 40 La durée de l'emprunt et ses termes. C'est affaire de calculs. Les financiers diffèrent, mais l'arithmétique élémentaire, que l'on apprend à l'école ne change pas au gré des besoins et des intrigues des banquiers. Elle établit que 3 pour 100 à 77, égale 4 pour 100 à 99. Or 99, c'est le plus haut qu'une des provinces de la confédération peut actuellement espérer. Moins de trois années d'administration ont permis à M. Taillon de racheter assez des fautes du régime libéral pour remettre la province de Québec dans une aussi bonne situation que celle des provinces sœurs.

La tâche de M. Hall n'est pas terminée. Il lui reste à dire ce qu'il aurait fait s'il avait subi un échec sur le marché financier. Le public attend des éclaircissements sur ce point.

ECRASONS LE SERPENT

GUERRE AU FANATISME

Il se fait, en ce moment, à Montréal, un mouvement considérable en vue de se protéger contre les diverses associations fanatiques qui cherchent à faire des prosélytes en cette province et particulièrement dans l'enceinte de la métropole.

Une longue requête à l'adresse du lieutenant-gouverneur a été rédigée à cet effet et se couvre de signatures par milliers.

Ce document contient une énergique protestation contre les extrêmes exigences de certains sectateurs exotiques et contre l'influence dangereuse, nuisible et pernicieuse de certaines associations composées de sectaires dont les idées ne concordent pas avec celles du reste de l'humanité.

La requête proteste aussi spécialement contre la P. P. A., ou autres dénominations d'associations fanatiques qui ne tendent rien moins qu'à détruire dans un avenir prochain l'harmonie et la bonne entente qui doit exister entre les différents sujets de Sa Majesté dans ce pays, et dont les doctrines malsaines consistent à refuser à certains sujets de Sa Majesté l'égalité devant la loi et la continuation des droits et privilèges qui leur sont assurés par les traités et la constitution.

Enfin, la requête se plaint du fait que ces organisations pernicieuses vont jusqu'à exercer dans les centres où ils opèrent un système de boycottage contre tout ce qui porte un nom canadien ou catholique.

Il s'agit évidemment de dénoncer officiellement aux autorités de la Province toutes ces associations fanatiques implantées dans nos villes et nos campagnes depuis quelques années et qui, sous le couvert de nos libertés, nous ont fait de nous des dévoués d'aujourd'hui.

Cette démarche des citoyens de Montréal doit donc être encouragée et favorisée de toutes manières.

Pour notre part, nous secondons le mouvement de tout cœur.

Il nous est avis que nous avons même déjà trop longtemps toléré ces conditions dangereuses qui se forment au milieu de nous, qui vivent avec nous comme des serpents réchauffés de la faiblesse, avec le but arrêté de nous ruiner de façon à nous opposer de toutes nos forces à tout envahissement redoutable, à toute intrusion suspecte.

Les fanatiques doivent se contenter d'opérer là où ils ont la force du nombre.

Il faudrait être lâche et d'opéru de tout cœur pour nous laisser ainsi taquiner impunément par des organisations à spécialité fanatique dont tout le monde méprise le rôle.

Espérons donc que les autorités attacheront à la requête en question l'importance qu'elle a aux yeux de tous et qu'il y sera fait droit de quelque manière efficace.

LE COLONISATION DU LAC ST-JEAN

Immédiatement après la conclusion du chemin de fer du Lac St-Jean la compagnie de cette contrée se mit en communication avec le gouvernement et adopta une politique de nature à promouvoir les intérêts de la colonisation dans le district du Lac St-Jean.

Elle fit distribuer partout au Canada dans la Nouvelle Angleterre et en Europe des prospectus montrant les avantages de cette contrée, faisant connaître son climat ses ressources et les statistiques des productions agricoles. Les cures dans la province furent autorisées à envoyer deux délégués de leur paroisse pour examiner la région du Lac St-Jean et faire rapport.

Cela fut pour effet de faire connaître cette fertile contrée.

La compagnie de chemin de fer du Lac St-Jean s'engagea à transporter gratuitement tous les nouveaux colons de la classe agricole, leur famille et leurs effets.

Le gouvernement de la province pour faciliter la colonisation des nouveaux colons fit construire un vaisseau le *Colos* dans le but de transporter les colons du terminus de la voie ferrée à Roberval à tous les points sur les rives du lac et des rivières.

Il aida aussi les Trappistes à établir leur nouvelle colonie sur les rives de la Mississipi et s'achoua avec les Sœurs Ursulines, de Roberval, pour faire une sorte de ferme modèle de la magnifique ferme qui est attachée à cette communauté.

Le résultat de tous ces efforts réunis est magnifique et les plus encourageants. La colonisation de cette contrée avance rapidement et les colons arrivent en grand nombre de toutes les parties de la Province et des centres Canadiens-Français dans la Nouvelle-Angleterre, tels que Lowell, Manchester, Salem, Fall-River, New-Bedford et autres places sur la colonie des Trappistes là où il y a un an il y avait à peine un autre de couple il y a maintenant une petite ville de 400 à 500 habitants.

Le gouvernement a vendu au-dessus de 60,000 acres de terre dans le district du Lac St-Jean, depuis la completion de la voie ferrée, et le vapeur "Colos" a transporté pas moins de 1,500 passagers durant sa première saison, outre les effets et les produits des colons.

Un porte-avions d'aujourd'hui une grande attention à un bon système de culture qui laissait beaucoup à désirer et à l'industrie laitière, et le Lac St-Jean fournit aujourd'hui de grandes quantités de fromage destinées à l'exportation.

On a aussi tenté la culture des fruits : M. Frank Ross, président de la compagnie du chemin de fer, a planté grand nombre de pommiers sur sa propriété à Roberval et les Trappistes en ont fait autant.

Si l'expérience réussit on pourra compter dans un avenir rapproché, sur une exportation payante de pommes.

Un rapport préparé par la compagnie du chemin de fer montre que durant la présente saison, 404 nouveaux colons, accompagnés de 2,000 enfants et leurs effets, De ces 240 colons 190 étaient des canadiens français repartis des États-Unis.

Ces résultats sont des plus encourageants et jette un grand crédit sur le gouvernement provincial, sur l'hon. M. Beaubien commissaire de l'Agriculture qui a pris l'initiative de toutes ces mesures, et la compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean et font voir qu'une bonne politique de colonisation doit avoir des effets bienfaisants, quand la colonie ou sont envoyés les nouveaux colons est propice quant à son climat et à son sol.

La région du Lac St-Jean a devant elle le plus bel avenir et est destinée à devenir le grenier de la province.

PARLEMENT PROVINCIAL

Séance du 27 nov.

À 3.30 hrs. p. m. M. l'Orateur monte sur la tribune.

On procède par la présentation des pétitions.

L'hon. M. CASGRAIN dépose ensuite son rapport concernant les comités permanents et spéciaux.

Les bills suivants ont été ensuite présentés.

1. L'hon. M. TAILLON dépose sur la table le reste de la correspondance concernant l'emprunt et annonce "que tout est complet" maintenant.

M. COOKE : Loi concernant l'usage du tabac par les mineurs.

Loi modifiant le nouveau Code de procédure civile au sujet de certaines causes non appelables.

Loi modifiant le Code de procédure civile au sujet des honoraires d'avocat dans certaines causes par défaut et ex parte.

L'hon. M. MARCHAND.—Loi pour abolir la continuation de communauté, et amendement au Code civil à cet effet.

L'hon. M. CASGRAIN parle ensuite sur le bill concernant les coroners et demande qu'on accorde un salaire fixe, surtout pour le coroner de Montréal qui a trop d'ouvrage pour faire d'autre chose et demande un salaire de \$2,000 par an.

Il cite plusieurs exemples de coroners ayant moins de responsabilité et d'ouvrage et ayant un salaire plus élevé que celui qu'il propose.

M. ST-PIERRE.—N'approuve pas les raisons de l'hon. Procureur Général, et dit que c'est une dépense inutile et que c'est dans le but de protéger quelque chose.

M. FITZPATRICK.—Diffère d'opinion avec M. St-Pierre et déclare que la charge de coroner de Montréal vaut la peine qu'on lui accorde le salaire demandé.

La Chambre se lève ensuite en comité général sur le bill qui est adopté.

Interpellation

12. Y avait-il quelques raisons pour justifier le gouvernement de rompre les négociations avec les capitalistes de Paris en juillet dernier ?

13. Le gouvernement a-t-il considéré le projet de lettre préparé par l'hon. M. Hall à cette occasion comme une cause de rupture avec les capitalistes ?

14. A-t-il modifié ce projet de lettre ou l'a-t-il remplacé par une autre lettre à l'adresse des capitalistes au lieu de se contenter du dit projet de lettre de M. Hall ? Dans ce dernier cas, l'honorable premier-ministre en a-t-il envoyé une qui, dans son opinion, ne nous ferait pas le marché de Paris ? S'il en est ainsi, à quelle date l'hon. M. Hall a-t-il communiqué de la lettre expédiée aux capitalistes de Paris, par l'honorable premier-ministre ? S'en est-il déclaré satisfait ?

L'hon. M. TAILLON.—Les documents mis devant cette chambre, contiennent toutes les réponses.

À 4 hrs 45 la chambre s'ajourne, sur motion de l'hon. premier ministre secondé par l'hon. M. Beaubien à 3 hrs P. M.

AU PARLEMENT

Entre autres avis de motions qui se sont présentés aujourd'hui, nous citons les suivants :

L'hon. M. CASGRAIN.—"Loi visant la loi relative aux jurets".

M. KENNEDY.—Ordre de la Chambre pour copie de documents et correspondance se rapportant à la nomination des commissaires d'écoles dans la cité de Montréal.

L'hon. M. FLYNN.—"Loi concernant la tenure des terres aux îles de la Madeleine".

L'hon. M. FLYNN.—Proposera certaines résolutions concernant le Parc National des Laurentides.

L'hon. M. FLYNN.—Proposera certaines résolutions concernant le Parc de la montagne tremblante.

M. DECHENE.—Adresse demandant copie de tous documents, correspondance, etc., se rapportant à l'emprunt de 500,000 sterling, contracté en mars 1894.

M. DECHENE.—M. Machin, assistant trésorier, a-t-il reçu une mission spéciale devant le premier janvier 1894 ?

Si oui, quelle est cette mission ?

A-t-il reçu une somme quelconque en rapport avec cette mission ?

Si oui, quelle somme ?

M. CASGRAIN.—Ordre de la Chambre pour une liste des conférenciers agricoles employés par le gouvernement depuis juin 1893, jusqu'à fin dernier.

Le montant payé à chacun d'eux pour frais de voyages, honoraires, etc., respectivement.

M. TESSIER (Rimouski) — Ordre de la Chambre pour un état indiquant de quelle manière a été distribué, par comité, l'octroi vote pour les chemins et travaux de colonisation, à la dernière session.

M. SIMPSON.—Ordre de la Chambre pour copie de tous documents et correspondance relatifs à la découverte de Kéatin, dans le 6e rang du canton de Amherst.

M. TESSIER (Rimouski) — Ordre de la Chambre pour un état indiquant séparément les montants dus par chaque corporation municipale dans la province, pour pension d'invalides dans les asiles sous le contrôle de la province.

Parmi les derniers bills présentés à la chambre on remarque les suivants :

Loi constituant en corporation l'Union St-Joseph de St-Ambroise de la Jeune Lorette.

Loi accordant certains privilèges au Jardin Zoologique de Montréal.

Loi pourvoyant à l'exécution civile de la loi de St-Louis à Montréal, et à la construction de son église.

Loi amendant la loi constituant en corporation la société des Artisans canadiens français de la cité de Montréal.

La résolution que l'hon. M. Casgrain a présentée concernant les coroners de manie qu'un traitement fixe n'exécute pas \$2400 par année soit accordé à tout coroner payable à même le fonds consolidé du revenu de la province.

LES COMITES DE LA CHAMBRE

Les comités permanents de l'Assemblée législative ont été constitués comme suit :

PRIVILEGES ET ELECTIONS.—Hon. MM. Casgrain, Flynn, Hall, Pelletier ; MM. Dechêne, Duplessis, Tellier, Tessier, A. Turgeon.

LA RECOLTE DANS LES CANTONS DE L'EST

Le *Pionnier* de Sherbrooke réclame contre certains journaux qui ont publié une note abusive et erronée concernant les résultats de la dernière moisson dans les Cantons de l'Est.

Le fait est, dit-on, que nous avons eu, cette année, une récolte des plus satisfaisantes.

Les céréales ont pu donner un maigre rendement sur certains points ; mais il faut tenir compte du fait que notre sol est naturellement léger et surtout propre aux cultures fourragères. Il faut recourir aux amendements et aux engrais pour lui faire produire les grains avec profit.

UN MARIAGE ROYAL

LE CZAR ET LA PRINCESSE DE HESSE

Cérémonie brillante et imposante

Le mariage du Czar avec la princesse Alix de Hesse, attendu depuis si longtemps, a été célébré avant-hier comme nous l'avons annoncé en quelques mots hier.

Des la pointe du jour, attendu avec impatience, les troupes, musique en tête, vinrent occuper toutes les arènes du palais royal.

Bientôt le peuple commença à affluer vers le palais du Quai, qui dans quelques instants devint impassable.

Vers les huit heures du matin, les rues étaient comblées de gens en habit de fête. Les dames en costumes magnifiques, la plupart en blanc, étaient vus de tous côtés ainsi que de nombreux officiers en brillant uniforme.

L'aspect de la ville était bien différent de celui de huit jours ; autant il était triste et sombre à l'occasion du Czar Alexandre, autant il était gai et joyeux à l'occasion du nouvel événement.

Sur le passage que devait parcourir le parti royal, le peuple s'était rassemblé et la foule était si nombreuse et si compacte que le cortège a dû passer tranquillement de peur de commettre quelques accidents. A la sortie du couple royal, du palais d'Anichkov, une salve de 21 coups de canon a été tirée. Tous les hauts personnages de l'empire, et les parents de la mariée étaient présents.

POLITIQUE EUROPEENNE

Si la vie diplomatique extérieure est presque arrêtée en ce moment en Europe, la vie intérieure est plus active que jamais.

Toutes les chancelleries de l'Europe sont préoccupées par l'entente Anglo-russe qui a abouti déjà à la signature d'une entente sur la question afghane et du Parmis.

Le Czar n'en continue pas moins la politique de l'entente avec la France. La diplomatie allemande est très inquiète. La presse officieuse engage des polémiques très vives avec la presse anglaise et de gros reproches sont échangés.

La chancellerie allemande ne reste pas inactive ; elle essaie de séduire la France en promettant de faire évacuer l'Egypte par l'Angleterre, si la France ne lui est pas hostile.

Ces négociations se passent dans les coulisses, le public européen les ignore.

La situation politique en Hongrie donne quelques inquiétudes. Les éléments révolutionnaires qu'on croyait endormis depuis 1848 se sont remis en mouvement à la suite de la remise en Hongrie du fils de Kossuth. Il paraît que l'empereur est attristé de voir que sa personnalité n'est pas assez respectée.

LA COMPAGNIE RICHELIEU

Le gérant de la compagnie Richelieu M. Gildersleeve a déclaré que tous les bateaux subiraient durant l'hiver des améliorations importantes. On augmentera la vitesse de plusieurs d'entre eux. Le *Beuthier* sera muni de nouvelles chaudières. La compagnie est en pourparlers pour l'achat d'un ou deux vapeurs destinés au service de l'ouest.

Les recettes de la compagnie dépassent cette année, celles de toutes les années précédentes. Les accidents ont aussi été très rares ; il n'y en a pas eu de véritablement sérieux.

Le gérant passera l'hiver à Sorel, à Montréal, à Québec et à Kingston, où il surveillera les améliorations qui seront faites aux différents bateaux.

GUERRE SINO-JAPONAISE

LE JAPON A CONSENTI A ACCEPTER LES PROPOSITIONS DE LA CHINE

Londres, 27.—Le correspondant du "Times" à Yokohama dit que le Japon a consenti à recevoir les propositions de paix de la Chine par l'intermédiaire des ministres américains à Tokio et à Pékin.

Le "Daily News" a reçu de Yokohama la dépêche suivante : On rapporte que les Chinois ont fait Fort-Arthur dans la nuit du 21. Un autre rapport dit que dans le plus fort de la lutte les soldats chinois se sont enfuis vers les vaisseaux de guerre prêts à les recevoir. Les Japonais ont dit, dit-on, canoné et coulé deux de ces vaisseaux.

Une dépêche de Tokio dit que les Japonais vont débarquer des troupes à l'est de Wai-Hai-Wei et attaqueront cette place du côté de la terre. Il marcheront ensuite sur Pékin.

MGR MCQUAID ET MGR IRELAND

Une dépêche de Rochester annonce que Mgr McQuaid évêque de cette ville a prononcé dimanche un sermon à sensation au cours duquel il a reproché en termes formels et précis, à Mgr Ireland, d'avoir pris une part active aux dernières élections d'Etat, particulièrement dans l'état de New-York.

Dans son sermon, Mgr McQuaid a dit que dans ses 47 ans de prêtrise il n'a jamais dû aucune obligation à aucun parti politique et que, depuis 27 ans, il n'a même jamais voté.

Je préjuge, a-t-il dit, que cette visite à New-York de l'archevêque de St-Paul pour prendre part à la lutte politique manquant de dignité, était disgracieuse pour ses fonctions épiscopales et scandaleuses aux yeux des catholiques des deux partis. De plus, c'était une intrusion de sa part de venir de son état dans un autre pour briser la discipline des prêtres, et donner à nos ennemis des raisons de nous dénoncer comme des partisans exploitant notre position et notre pouvoir pour des fins politiques.

VOL CHEZ M. GASTONGUAY

TENTATIVE DE VOL CHEZ M. BOURGET

Une grande vitre brisée chez Gastonguay

La nuit dernière dans la rue Commerciale, un vol avec effraction a été commis chez M. Gastonguay, épicière. Une tentative a aussi été commise, dans le même temps chez MM. Bourget & Cie rue Commerciale.

À la première place, les occupants de la maison ne se sont aperçus du vol que ce matin. Une vitrine d'une épaisseur de trois lignes et d'une valeur de \$45 était brisée à la hauteur d'une taille d'homme. Le trou avait été fait au moyen d'un objet contondant. Il est d'un diamètre d'environ un demi pied.

Les objets disparus consistent en bouteilles de liqueur, pipes, cigares et autres petits objets d'une valeur totale de quinze dollars.

La tentative de vol chez Bourget a été faite vers minuit. Les commis de magasin, M. Gauthier qui vaquait encore à quelques petites besognes entendit un bruit anormal à la porte de derrière. Un essai en même temps d'ouvrir la porte de devant. Il comprit de suite qu'il avait affaire à des voleurs, et dans le but de les faire prendre, il les laisse continuer leur œuvre pour avertir la police par téléphone. Malheureusement il ne parvint pas, malgré ses efforts, à établir la communication et il se vit contraint de chasser les voleurs pour ne pas faire piller le magasin.

Pendant ce temps, les malfaiteurs avaient brisé une vitre dans la porte et le trou était d'assez grande dimension pour permettre le passage d'un homme. C'est alors que M. Gauthier a tiré deux coups de revolver pour éviter un vol et avertir en même temps des agents de police qu'il soupçonnait se trouver quelque part dans la rue.

À cette double détonation, les brigands s'enfuirent et deux constables accoururent. On a seulement pu constater la tentative faite sans pouvoir arrêter les coupables. Ces derniers paraissent être plusieurs et certains d'entre eux portaient des claques avec crampons aux talons.

Avant d'avoir brisé la vitre dans la porte du magasin de M. Bourget, les malfaiteurs ont essayé d'ouvrir la serrure au moyen de fausses clefs. Cela indique que ce sont des voleurs plus ou moins de profession que ce n'est pas le hasard qui les a conduits.

Il n'y a pas de doute que ce ne soient les mêmes individus qui ont été les auteurs du vol et de la tentative de vol.

Pour la bile : Les pilules de famille Minard.

LE MAGASIN DU LOUVRE

LIGNES SPECIALE

Coton Jaune 3 1/2c.

Flanelle Grise 15c.

Coton Ouaté 6c.

Couvertes Blanches \$2.13 la paire.

Couvertes Grises \$1.71 la paire.

JOB! JOB!

Camisoles pour Dames, 45c. Valant 65c.

Chaussettes Laine 12 1/2c.

